cile de détruire. La *Correspondance lithographiée de Vienne*, par exemple, ayant avancé une de ces *inexactitudes* (nous nous servons de ce mot dont la politesse nous plaît), inexactitude qui a été reproduite par une feuille de Bruxelles haut placée dans l'opinion de l'Europe, M. le vicomte Eugène de Kerckhove, chargé d'affaires ottoman en Belgique, a adressé à ce journal une lettre qui ne laisse rien subsister du fait avancé, dont la pensée a toutes les apparences d'une calomnie faite sciemment et à froid. La lettre de M. de Kerckhove est un peu longue ; mais elle est bien faite, chaleureuse et surtout concluante. On y voit même, ce qui ne doit surprendre personne, que ce diplomate parle en homme de cœur et d'honneur de certaines attaques personnelles, œuvre de la sottise, qui, d'ordinaire, s'attaque aux esprits élevés, aux hommes d'élite.

Voici cette lettre que nous publions en entier :

« Bruxelles, le 23 juillet 1843.

A M. le rédacteur en chef de L'INDÉPENDANCE BELGE.

« Monsieur,

« Vous avez reproduit dans votre estimable journal quelques lignes empruntées à la *Correspondance lithographiée de Vienne*, et annonçant « que le cœur de Rome a adressé aux puissances » catholiques de l'Europe une note dans laquelle » le Saint-Siége réclame leurs bons offices en fa- » veur de la population catholique de la Bosnie » et de l'Herzégovine, qui, comme les autres po- » pulations chrétiennes de la Turquie, a beaucoup » à souffrir. »

« C'est sans doute par suite de quelque erreur qu'une nouvelle de cette nature s'est glissée dans les colonnes de l'*Indépendance* ; car l'article de la *Correspondance lithographiée* n'est tout bonnement qu'une mauvaise plaisanterie ou une infâme calomnie, ou bien encore, ce qui est même plus probable, une plaisanterie faite avec intention de calomnie, l'un de ces mensonges absurdes qu'on fait et qu'on répète tant et si bien *qu'il finit toujours par en rester que que chose*. La Turquie, du reste, est habituée à voir user à son égard de pareils procédés.

« Mais, en cette circonstance, ce n'est pas la Turquie seule qui a le droit de se plaindre : en effet, l'article de la *Correspondance lithographiée* attribue à un gouvernement sincèrement ami de la Turquie un acte d'hostilité qui ne peut pas être, qui n'est pas, parce qu'il n'a aucune raison d'être ; à moins de supposer que le Saint-Siége n'ait fait naître en erreur par de fausses rapports. Il est vrai qu'en pareille matière les faux rapports ne sont pas chose nouvelle. Ainsi j'ai eu, quant à moi, plusieurs fois l'occasion de prémunir des amis contre les complaintes hypocrites de ces collecteurs de souscriptions, qui parcourent la Belgique et la France en étalant aux yeux de bien charitables les prétendus malheurs des églises d'Orient, et s'en retournent ensuite vivre la douce vie de rentier, retiré des affaires, dans quelque coin de l'Empire. Ce que j'ai fait un particulier, un de mes amis les plus chers, l'a fait aussi de France l'a fait dernièrement en public par un avis pastoral à ses diocésains.

« Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de la note attribuée au Saint-Siége, je considère comme un devoir, comme un noble point d'honneur de défendre contre la calomnie du correspondant viennois et le gouvernement ottoman, de protester contre la calomnie du correspondant viennois et le gouvernement ottoman, de protester contre la calomnie du correspondant viennois et surtout à la population des chrétiens dans l'Empire. En général, je suis fâché de devoir le dire, la presse autrichienne se montre peu bienveillante pour la Turquie ; mais ce qu'elle publie ne peut que très rarement se montrer aussi coupable que celle qui paraît à Vienne. Toujours est-il que la Turquie puisse rester sans réponse de la part de ceux qui connaissent la vérité.

« Les chrétiens, dit la *Correspondance*, ont beaucoup à souffrir dans l'empire. » J'avoue que j'ai peine à comprendre de quelle souffrance il s'agit. Tous ceux qui ont visité la Turquie savent de quelle complète liberté religieuse on y jouit, et, qui plus est, de quel profond respect sont entourés les missionnaires catholiques et particulièrement les Sœurs de la Charité. Je regrette que les limites étroites d'une lettre ne me permettent pas de citer des exemples touchants de ce respect et dont j'ai été personnellement témoin. Il est malheureusement vrai que les chrétiens d'Orient se font quelquefois souffrir eux-mêmes par leurs déplorables divisions. Les voyageurs qui ont été à Jerusalem savent quel triste spectacle les différentes communions chrétiennes y donnent aux Musulmans par leurs continuelles querelles; ils savent comment le sang a plus d'une fois coulé dans ces malheureuses discussions, qui ont fait dire au maître du, à l'époque des grandes fêtes, parmi ces populations sauvages et exaltées, que grâce à l'intervention des baïonnettes turques. Mais ils savent aussi que, dans tout cela, il n'y a pas l'ombre d'une persécution de la part du gouvernement impérial ou de ses agents ; et Dieu sait cependant si les plus pressantes sollicitations ces agents sont tour à tour l'objet de la part des divers intéressés de ce procès sans fin.

« Jusqu'à quand donc parlera-t-on en Europe de l'intolérance et du fanatisme des Turcs ? Est-on vérité, ignorer complétement le présent et avoir oublié le passé, pour répéter encore cette vieille accusation que les musulmans auraient si parfaitement le droit de nous renvoyer. D'abord, il est faux que le Turc soit intolérant, même l'homme du peuple le paysan le plus grossier est d'une tolérance religieuse vraiment admirable. Le Turc est fier de sa croyance, cela est vrai; mais c'est une fierté tranquille, pleine de dignité. Il plaint celui qui ne croit point comme lui, mais il ne le persécute pas; il se résigne, en soupirant, à la volonté d'*Allah* qui laisse l'infidèle dans l'erreur.

« Qu'on demande aux nombreux missionnaires qui ont résidé en Turquie, ce qu'ils pensent des Turcs; et qu'on leur demande aussi ce qu'ils pensent de certains chrétiens d'Orient : on sera étonné de la réponse.

« Soit, dira-t-on sans doute, mais si les Turcs d'aujourd'hui ne sont pas persécuteurs, c'est que les circonstances ont changé : l'Europe est là pour protéger ses coreligionnaires. » En d'autres termes, les Turcs étaient persécuteurs alors que l'Europe n'était pas en mesure d'exercer des *protectorats* sur les chrétiens de l'Empire. Hé bien ! c'est encore là une erreur, erreur aussi profonde qu'elle est commune en Europe. D'abord il importe de remarquer qu'on attribue presque toujours aux Turcs ce qui est le fait d'autres populations mahométanes ou presque mahométanes, avec lesquelles ils n'ont rien de commun; et cela parce qu'en Europe on appelle abusivement Turc et religion turque tout ce qui est musulman ou secte musulmane quelconque ; erreur semble à celle que commettent encore beaucoup d'orientaux, en appelant *franc* tout ce qui est catholique. Ensuite on n'a qu'à ouvrir l'histoire pour voir ce qu'étaient les Turcs et même les Sarrasins à l'égard des chrétiens à l'époque de la plus grande puissance de l'Islam.

« Mais, dira-t-on encore, on ne peut nier que les Turcs ne se soient quelquefois montrés cruels envers les chrétiens. Je ne le nierai pas; mais c'était en temps de guerre et de guerres barbares, d'autant plus barbares qu'elles avaient la religion pour motif ou pour prétexte; mais l'histoire est là pour prouver que les chrétiens ne le cédaient nullement en cruauté à leurs ennemis. Tous ceux qui ont lu les historiens des Croisades et des guerres qui y ont succédé, pendant plusieurs siècles, savent à quoi s'en tenir sur la douceur des guerriers chrétiens à l'égard des prisonniers ou des populations musulmanes. Si l'on a besoin d'apprendre de quel côté était la barbarie, on peut, sans recourir aux ouvrages spéciaux, s'en rapporter à l'autorité du plus grand historien des temps modernes, de M. Guizot. Il suffira de lire quelques passages de son immortelle *Histoire de la civilisation en Europe* (leçon 8e, édition de Bruxelles, 1843, pages 74 et 75), pour être complétement édifié sur ce point.

« Encore une fois, ce n'est pas aujourd'hui que les Turcs sont plus tolérants que bien des peuples chrétiens : lorsqu'ils ont conquis l'Empire de Byzance, ils auraient certes pu faire (et avec infiniment plus de droit, car ils n'avaient pris aucun engagement) ce que les rois Visigoths firent, un siècle plus tard, en Espagne, contre les Maures et les Juifs, c'est-à-dire forcer à l'abjuration ou à l'exil ceux qui ne voulaient pas se convertir à la foi du vainqueur ; ils auraient pu faire ce que bien des fois, il faut l'avouer en rougissant pour notre civilisation, on a fait ou essayé de faire en Europe, sous les prétextes les plus opposés et les plus spécieux. Le conquérant turc s'est montré bien plus humain : à peine entré dans Constantinople, Mahomet II rétablit solennellement le patriarcat grec ; et, avec l'Eglise grecque, restèrent debout dans l'Empire toutes les autres branches de la religion chrétienne. On sait bien aussi comment, je pense, qu'il ne s'agissait pas, à cette époque, de l'intervention des grandes puissances : l'Empire des Califes était dans tout l'éclat de sa grandeur et de sa force.

« Mais même avant les Turcs, les Arabes avaient donné des exemples de tolérance non moins éclatants. On doit être le protecteur des puissances chrétiennes, lorsque Abou Bekr prenait Jerusalem, l'an 15 de l'hégire, c'est-à-dire, au milieu de la première fougue de l'invasion musulmane ? lorsque ces terribles conquérants accordaient à la population chrétienne de la ville Sainte le libre exercice de son culte ?

« Mais que signifient alors ces appels aux armes contre la *propagande musulmane*, contre les *dangers qui menacent le christianisme sous l'aspect d'un fanatisme musulman* ? Que signifie de l'Islamisme, qui n'est-il pas ? Est-ce bien parce que quelques Coptes ou Abyssins se sont faits musulmans, comme on l'affirme ? ou bien plutôt parce que chaque jour voit l'Empire ottoman se relever d'une manière plus forte et plus prospère et en considération à l'étranger, sous l'influence d'un souverain éclairé, d'un gouvernement ferme, modéré et sincèrement patriote ? Parce qu'on voit cet empire échapper aux destinées qu'on lui annonçait si complaisamment, il a quelques vingt ans ? Il est vrai que cela ne fait pas les affaires de tout le monde. C'est ainsi, du moins, il faudra bien en prendre son parti, et l'on aurait beau faire, l'histoire ne m'en pas. Elle parle plus haut que les intrigues politiques ou les haines religieuses.

« Mais on n'a pas à reprocher au conquérant turc de l'inhumanité ou de l'intolérance à l'égard de la race vaincue, il y a peut être un autre reproche à lui adresser, et certes ce reproche ne viendra pas des philanthropes : c'est d'avoir laissé subsister, au milieu de la race conquérante et en toute souveraineté, des sectes ennemies, des hommes étrangers et hostiles qui plus tard sont devenus la source de sérieux embarras. La politique absolue dira que si les Turcs avaient fait comme les rois Visigoths, ou s'ils avaient eu une intolérance musulmane ou plutôt européenne (c'est dit de Nantes), la Turquie n'eût probablement pas subi toutes les agitations et les malheurs qui l'ont assaillie depuis un siècle et demi. Si nous demandons à l'école de MM. Mestre et de Bonald ce qu'elle en pense, elle devra nous répondre que les Turcs n'ont pas été assez intolérants, politique absolue : et cependant que de gens aujourd'hui qui professent cette politique, tout en déclamant contre l'intolérance et le fanatisme des musulmans !

« Je n'en dirai pas davantage cette fois. En défendant contre d'absurdes calomnies un peuple que j'ai appris à estimer et à aimer ; en défendant le gouvernement que je suis fier de représenter, je défends aussi ma propre cause. Chrétien, qu'on le sache bien, je ne voudrais ni ne pourrais servir pendant une heure tout pouvoir qui opprimât mes frères en croyance. Mais, je le répète encore, il n'est pas même besoin d'être chrétien, de croire en chrétien, il suffit d'être homme d'honneur. J'ai été trop calomnie par l'ignorance réelle ou simulée, pour que je ne saisisse pas avec plaisir une occasion de protester contre ce qui est toute ma pensée à ce qui est mes en dounes convictions et mes sentiments ; à ceux qui ont pu croire des hommes comme Réchid pacha et d'Ali pacha capables de marchander des consciences.

« Permettez-moi, Monsieur le rédacteur, de réclamer de votre obligeance l'insertion de cette lettre dans l'un de vos plus prochains numéros, et veuillez agréer, je vous prie, les assurances de ma considération très distinguée.

» VICOMTE EUGÈNE DE LERCKHOVE. »

Nous avons annoncé, dans notre précédente feuille, que le Prince Stirbey était parti de Bucarest pour aller faire une tournée dans quelques districts de la Valachie. Voici ce qu'un de nos correspondans de Ployeschti nous mande de ce voyage, à la date du 6 août :

« Le Prince Stirbey est parti de Bucarest, mercredi 30 juillet, à 8 heures du matin, accompagné de son fils le Prince Georges, de quelques-uns de ses aides-de-camp et de quelques employés du secrétariat de l'administration. Il a d'abord visité Pitteschti, d'où il s'est rendu à Kimpolong et à Tirgovesti, et de là à Ployeschti où il se trouve actuellement depuis le 5 au soir. Partout, sur son passage comme dans les villes que nous avons nommées, le Prince a reçu des populations un accueil enthousiaste et des plus empressés ; et cela se comprend, car les mesures finissent toujours par consacrer et apprécier les intentions et la droiture de celui qui est à leur tête, et le passage de S. A. dans chaque localité est remarqué par des actes et des mesures qui se rattachent essentiellement à leur bien-être moral et matériel. Ainsi le Prince ne contente pas de recevoir et de donner audience aux habitans ; de recevoir, examiner les pétitions qu'ils présentent et y donner cours ; de s'enquérir avec intérêt et sollicitude de leurs vœux et de leurs besoins; de rechercher les moyens pratiques les plus propres à les satisfaire et à les faire et développer le commerce, l'agriculture et l'industrie ; de leur adresser des exhortations paternelles et bienveillantes; de visiter et inspecter soigneusement les établissemens publics, et de réviser les actes des administrateurs, tribunaux, municipalités, etc.; mais encore il a ordonné des innovations les plus scrupuleuses sur la conduite des fonctionnaires et employés dans l'exercice de leurs fonctions, et remplacer ceux contre lesquels il reçoit des plaintes fondées ou dont la moralité n'offre pas des garanties suffisantes pour le concours zélé et actif qu'il ne cesse de leur demander. L'amélioration des voies de communication est aussi l'objet de son attention, et c'est ainsi qu'il a ordonné la construction ou la réparation de ponts permanens sur les points où ils lui ont paru indispensables, comme à Kimpolong et à Tirgovesti. Il a aussi passé en revue et minutieusement inspecté dans les quatre districts Ardgusch, Mountchel, Dambovitza et Prahova qu'il vient de visiter, le corps des gendarmes de charme de ces localités, dont l'organisation militaire fait de rapides progrès. Ces hommes valeureux, intelligens, se plaisent à l'assurance à la plus sévère discipline, dociles, sobres, infatigables, braves, sont destinés à rendre de très grands services au pays dans le cercle de la mission qui leur est dévolue, et que s'est proposée le Prince en les réorganisant sur un plan aussi non veau que bien adopté.

« De Ployeschti, S. A. visitera probablement demain les environs de ce district fertile et commerçant, les mines de sel de Telega, examinera le régime de ces lieux et combinera aux travaux forcés qui y subissent pour peine, et pouvez jusqu'au monastère de Sinai et de Prédeal, près de l'extrême frontière du côté de Cronstadt, afin d'y voir les travaux des grandes routes qui y ont été exécutés, et retournera à Ployeschti pour passer à Boutzeo, Ibraila et Fokchani, d'où l'on pense qu'il fera retour à Bucarest à la fin du mois d'août. »

Voici le discours que le prince Stirbey a prononcé à l'occasion de la dix ribution des prix de l'école militaire de Bucarest, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

« Messieurs !

« L'armée est la sauvegarde de la société ; sans armes, point de patrie. Représentez-vous une famille qui travaille en paix, qui cultive son champ, qui travaille ses vignes, qui recueille pour subvenir à son existence et se préparer le mets qui doit soutenir la vieillesse, et puis qui va déposer tout le gro uit de ses labeurs au milieu des champs, sans gardiens.

« Messieurs, la société est une agglomération de familles, ou pour mieux dire elle n'est qu'une vaste famille. C'est vain qu'elle se donnerait des lois, qu'elle se créerait des institutions, qu'elle s'appliquerait de tous ses moyens à s'enrichir aux sources de prospérité, si le fruit de ses sueurs n'était à chaque instant à la merci du premier venu. Une force armée bien disciplinée et pénétrée des devoirs sacrés qui lui sont imposés peut seule, sentinelle fidèle, veiller à la sûreté de la société et la préserver de toute atteinte. C'est pourquoi, Messieurs toute nation organisée en société qui est arrivée à un avenir, a été toujours basée sur celle de l'armée. C'est aussi pourquoi dès l'instant où nous avons appris que l'administration de la principauté nous était confiée, notre première pensée, notre première sollicitude a été pour la milice. Et cet mot haute pensée, que cette sollicitude devaient vous, mais il arrive maintes fois, Messieurs, que les institutions les plus utiles dégénèrent, jusqu'à ce que par l'excès du mal elles paient le tribut de l'expérience, et que la main de fer de la nécessité vienne retirer le bien que de elle n'a fait s'égarer. Messieurs, j'ai toujours aimé mon pays et est amour forme d'autant plus l'unique sentiment qui m'anime, que l'âge a maintenant dissipé toute illusion. Vous pouvez donc être certains de l'attachement que je porte à la milice. Je vois avec satisfaction qu'elle est sur la voie du progrès, et commence à comprendre et à apprécier mes principes

« Messieurs, nous vous recommandons le soldat; c'est notre recommandation de tous les jours, et nous ne cesserons de vouer toute notre attention à ce sujet.

« Le soldat valaque est bon, et pourrait déjà soutenir la comparaison avec les militaires de toute autre nation. Mais l'officier est l'âme d'une armée; et nous n'aurons de repos que lorsque nous le verrons parvenu à un degré dont nous puissions nous enorgueillir ; c'est à cela que tendront constamment tous nos efforts.

« Ne perd à jamais de vue, Messieurs, que la discipline est le premier élément d'une armée, et que les troupes qui se sont acquis le plus de titres à une grande considération, sont celles qui se distinguent par une plus stricte discipline.

« Jeunes gens, vous vous suivons de nos regards dans la carrière que nous vous avons ouverte.

« Dans peu de jours de nouveaux camarades viendront se joindre à vous, et sous peu, d'autres encore les suivront. Tout commencement est faible, sans doute, mais il n'y a pas de fleuve, qui ne soit bien petit à sa source.

Nous vous visions souvent et suivons vos progrès avec un sentiment d'intérêt plus profond peut-être que celui dont sont animés vos propres parents.

Nous remercions sincèrement les membres du Comité Militaire, le directeur ainsi que les officiers chargés des soins de cette institution ; le plus doux témoignage que nous puissions leur donner, c'est que d'après le bon ordre qui y règne, nous le considérons comme un modèle à la fois de bonne éducation et d'instruction solide à suivre par les autres pensionnats.

« Soyez convaincus, Messieurs, que nous apprécions votre zèle, et que nous vous en conservons une sincère reconnaissance. »

Au moment de mettre sous presse nous recevons les nouvelles et les journaux apportés par le bateau de Galatz. Nous en extrayons les faits suivants :

Une dépêche télégraphique du *Corriere Italiano* du 9 annonce qu'à Paris, le 7, l'Assemblée a voté le crédit pour l'expédition romaine, malgré la protestation de M. Arago.

Nous donnerons dans notre prochain numéro des détails sur la réception faite par le conseil municipal de Paris au lord maire, aux aldermen de la cité de Londres et aux membres de la commission royale de l'Exposition universelle, arrivés le 1er août à Paris pour assister à la fête que cette capitale leur a offerte.

On écrit de Vienne, le 28 juillet :

« Malgré la réponse énergique faite par le cabinet de Vienne aux protestations de la France et de l'Angleterre, on prise néanmoins encore que le gouvernement ne persistera pas à vouloir entrer avec tous ses Etats dans la Confédération germanique. »

D'après une corre pondance de Francfort, en date du 27 juillet, adressée au *Mercure de Souabe*, la Diète germanique aurait prononcé, dans sa dernière séance, la suppression des droits fondamentaux du peuple allemand, si quelques uns des ministres des Etats, où ces droits sont encore en vigueur, n'avaient hésité à donner leurs voix avant d'avoir reçu des instructions de leur gouvernement.

En conséquence, la question a été ajournée à quinze jours.

La Diète a dû se réunir le 30 juillet.

Dimanche dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

Par ordonnance impériale en date du 17: Ali-Kémel éfendi, membre du bureau de la correspondance du ministère des affaires étrangè es, et secrétaire de Halil pacha, gouverneur-général de l'Archipel ottoman, est promu au rang de fonctionnaire de la troisième classe ;

Edhem-Pertev éfendi, membre du bureau de la correspondance du Grand-Vézir et *mectoubdji* de Halil pacha, est promu au rang de fonctionnaire de la quatrième classe ;

Hussein-Husni éfendi, muhurdar de Halil pacha, est promu au rang de fonctionnaire de la quatrième classe.

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. I. le Sultan, accompagné de son fils aîné, le prince Abdul-Hamid, qui travaille avec son père, s'est rendu à la mosquée de Beylerbey, et y a assisté à la prière du midi.

— S. M. le Sultan s'est rendu aujourd'hui au Sérasckierat pour honorer de Sa présence la revue des troupes qui doivent partir pour la Mecque. A sa sortie du Serasckierat, S. M. I. a été reçu par Reouf Hamé ou Effe s'est reposé quelques heures.

— Abdul-Mouta id éfendi, gouverneur général et prince du territoire sa cré de la Mecque s'est embarqué hier, lundi, à bord de la frégate à vapeur *Feizi-Bahri* que le gouvernement a mise à sa disposition, pour se rendre, accompagné d'une suite nombreuse, à Alexandrie, et de là à son poste.

— Il vient d'être décidé par le gouvernement impérial qu'on supprimerait les décorations attachées aux diverses fonctions des employés et fonctionnaires ; ces décorations devant n'être désormais que le signe distinctif des rangs et des emplois.

Cette mesure procurera au trésor une économie de plusieurs millions. La Porte s'occupe à faire rentrer les décorations des fonctionnaires civils, et l'on assure qu'il en sera de même des décorations des fonctionnaires militaires. Nous le disions, il y a plusieurs mois, en parlant de la mesure qui laissait à tous les employés de l'administration la faculté de réduire le nombre de leurs cat jus : elle gouvernement, par de semblables mesures, est entré dans la voie des économies. Celle dont nous parlons vient s'ajouter heureusement à tant d'autres, et elle aura le précieux avant ge d'aider à équilibrer les recettes et les dépenses de l'Etat. Encouragé par ces résultats, on peut dire que les grands ressorts de toute bonne administration, par elle, on arrive à se procurer les ressources nécessaires aux grands travaux qui ont pour but l'avancement des esprits et le développement du bien-être des populations; et, de même, on ne doit pas craindre que les suppressions, moyen dont on ne doit se servir que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Dans, en persistant dans la voie des réformes économiques, le gouvernement impérial fait ce qu'il doit faire pour le p ys, et en réalisant bientôt son projet de banque nationale, il ouvre, sans inquiétude, s'acheminer vers l'avenir, sauf, bien entendu, à tenir compte des exigeances que sa situation pourra lui révéler plus tard. Nous tenons pour sûr que toutes ces fois que le présent peut soulager ses propres dépenses, il n'a pas bien souvent, les erreurs sont faciles, et les corrections, même les mieux intentionnées, n'en sont pas à l'abri. Ainsi, celui du *Journal des Débats* ayant à entretenir cette feuille, numéro du 19 juillet, des mesures économiques prises par la S. Porte pour purger Smyrne de la bande de voleurs qui infestait cette ville et ses environs, affirme que ces mesures ont été paralysées par l'autorité anglaise à Smyrne et à Constantinople : le nom de sir Stratford Canning est même cité en toutes lettres. Eloigné de la première de ces deux villes, le *Journal de Constantinople* s'est constamment abstenu de parler de cette grave affaire, par la raison qu'il pouvait ne pas savoir assez bien comment les choses s'y passaient. Mais ici, c'est différent, et pour l'action qu'y a exercée l'ambassade de la Grande-Bretagne, il nous a été facile par les informations qui nous ont été données, de savoir ce qu'elle a été ; et les croyant parfaitement exactes, nous devons dire que le correspondant du *Journal des Débats* a été très mal informé. Si non, il aurait su et écrit que, dans toute cette question, la conduite de sir Stratford Canning avait été des plus franches, des plus loyales vis-à-vis de la Porte, et en tous points conforme à son honorable caractère. Pour tous ceux qui connaissent la rigidité des principes de la ligne politique, que, depuis plusieurs mois de reconstitution doivent suffi e, et en insistant, nous croirons faire injure à l'honnêteté et à l'élévation de ses sentimens.

— Djavid bey, fils de Moustapha Noury pacha, ancien sir-kiatib (secrétaire) du Sultan Mahmoud, aujourd'hui membre du conseil de l'Atkiani Adjeçé, et promu au grade de colonel, est entré en qualité d'élève à l'école militaire préparatoire, et Moustapha et Ali bey, fils de Hassa-Moubcheri Mahmoud pacha, y sont également entrés en qualité d'élèves avec le grade de lieutenant.

— Dans la nuit du mardi dernier, un incendie qui menaçait de prendre de violentes proportions a causé du violent vent du nord qui soufflait, a éclaté à Hi'ten-Séraï. Les secours accourus de toutes parts et notamment de l'Arsenal, ont permis heureusement de l'éteindre. Il y a eu là 3 boutiques de calfats brûlées.

— Dans la même nuit, un second incendie a éclaté à Scutari près de la grande échelle. De nombreux secours arrivèrent de toutes parts; malgré la promptitude et le nombre de ces secours, un vaste terrain et 130 habitations malheureuses qui étaient accourus à la première nouvelle de l'incendie, et qui n'ont cessé de diriger le jeu des pompes et le mouvement des hommes occupés à éteindre le feu, les flammes poussées par un vent du nord très violent, ont dévoré 222 maisons, 186 magasins, 4 cafés publiques, 2 bains, 4 fours, 5 moulins, une fabrique de chandelles, 3 cabinbané, 25 dépôts de bois de construction, 1 imaret, 1 hezesten, 1 petit mosquée, 4 grandes mosquées avec leurs min ets, 2 corps de garde, 3 à un de 20 à 25 hommes et 24 tanneries. Une femme aveugle a perdu la vie dans cet incendie.

A la nouvelle de cet effreux sinistre, S. M. le Sultan, ému du sort des malheureux que cet incendie laissait sans ressources et sans asile, a donné un ordre impérial très violent, avec la plus touchante prévoyance, des tentes, des vivres et tous les secours que leur était réci mait.

— Samedi soir, en sortant de l'I S. Porte, le Grand Vézir s'est rendu sur le lit ière de l'incendie que a fait naître à Scutari et dans lequel venons de donner les détails, a prodigué avec la plus vive sollicitude les secours aux malheureuses victim s de ce sinistre et s'est enquis avec soin des ravages de l'incendie pour en faire son rapport à S. M. le Sultan.

— Hier, vers midi, un Grec, natif de du 14 août, que le gouvernement hellenique a adressé une circulaire aux autorités judiciaires, aux auto ités civiles et aux officiers de port du roy aume pour les charger des mesures à prendre relativement aux navires grecs et étrangers qui, sous pavillon grec, sortiront de la Grèce. Par cette décision qui exclut les consuls étrangers d'un droit qui leur est accordé par les traités, le code grec et les usages, le cabinet hellénique ont opposé ses pouvoirs, et déjà, si nous sommes bien informés, des réclamations nombreuses ont été adressées contre la mesure dont nous parlons, et qui sera révoquée, sans nul doute, en ce qui touche les droits des consuls des puissances.

— M. A. Chaley de Lafosse, consul de la République française à Candie, vient d'être nommé gérant du consulat de Salonique, en attendant qu'il soit définitivement pourvu. M. Jules Fau her, qui se trouve à l'île Maurice, M. de Lafosse est arrivé à Smyrne sur le dernier paquebot français, et a pris passage, le 15, sur celui du Lloyd autrichien pour se rendre à son poste par la voie de Dardanelles.

— On nous écrit des Dardanelles, le 11 août : « Dimanche dernier, Hussein pacha, gouverneur militaire des châteaux, est retourné de Constantinople par le paquebot ottoman *Nasnan Bahri*.

« Le paquebot anglais *Euxine*, capitaine Robertson, venant de Smyrne, est mouillé vis-à-vis le consulat de France. Après avoir fait tous ses ells à l'aile de sa machine pour se remettre à flot, l'*Euxine* a dû, pendant la nuit suivante, mettre à terre sa cargaison dans le but d'alléger le navire ; au moment même du départ du courrier, il a été impossible de le remettre à flot, quoiqu'il n'ait à bord que son'est, et tous les efforts de sa machine ont été infructueux pour faire dégager le corps du bateau, lequel, ayant heurté avec toute sa force la lame de sable où il s'est échoué, se trouve à moitié ensablé de la carène et dans une dangereuse position.

« Hier le Rosla bey est arrivé de Constantinople par le paquebot de l'Etat *Kirid* ; ce personnages se rend à Rhodes. Ce matin, de très bonne heure, le paquebot a poursuivi sa route, après avoir passé la nuit dans notre rade. »

— Le paquebot l'*Euxine*, dont notre correspondance des Dardanelles annonçait l'échouement, a réussi à se relever le 14, avec l'aide du paquebot ottoman *Nasnan Bahri* capitaine Anthoine, et est heureusement arrivé ces jours derniers dans notre port.

— Un bateau à 4 paires de rames, venant de Thérapia, et monté de 15 passagers, à chantité dans le port en voulant passer au-dessus d'une corde attachée au rez de l'eau à deux bâtimens mouillés; trois passagers ont péri dans les flots.

— Hier, vers deux heures de l'après-midi, à Yéni-Khan, un jeune arménien s'est brûlé la cervelle d'un coup de pistolet ; après quelques minutes d'agonie, il a succombé à l'horrible blessure qui le défigurait, sans pouvoir parler et expliquer la cause de cet acte de désespoir.

NOUVELLES D'EUROPE. (*Voie de Vienne*).

FRANCE.

(Paris, 31 juillet.)

L'Assemblée a consacré la plus grande partie de sa séance du 31 aux trois scrutins